

Extrait du Mission TICE 38

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article338>

B2i et usage des exercices

- B2i école - Éléments de réflexion -



Date de mise en ligne : jeudi 28 avril 2005

Mission TICE 38

Les exercices sont des logiciels qui visent prioritairement à consolider une notion, grâce à un entraînement basé sur la répétition. Les compétences mises en oeuvre sont plutôt d'ordre disciplinaire (lecture, orthographe, géométrie, calcul mental, etc.).

Pour rappel, les compétences du B2i sont organisées en 5 domaines :

1. Maîtriser les premières bases de la technologie informatique.
2. Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques.
3. Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.
4. Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia.
5. Communiquer au moyen d'une messagerie électronique.

Dans ce contexte, ce sont essentiellement les activités de production, recherche et communication qui motivent le recours aux TICE. Ainsi, aucune compétence du B2i ne sollicite spécifiquement les exercices.

En revanche, toute utilisation de l'ordinateur développe de fait les compétences du premier domaine (maîtriser les premières bases de la technologie informatique), et ce, dès l'école maternelle. On peut alors considérer que les exercices peuvent participer à la maîtrise de l'outil, sans pour autant couvrir l'ensemble des compétences référencées dans le B2i.

Pour conclure, les exercices ne sont pas à proscrire dans le cadre du B2i, mais il serait inopportun de restreindre les "moments informatiques" à leur seule utilisation.